



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées des Bassins
de la Thève, de l'Ysieux et de la Nonette

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 01/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
58	32	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 1 Décembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 24/11/2025.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. DUCLOS Jean-Noël, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. MAGNIER Philippe, M. ALATI Jacques, M. THERRY Eric, M. DUFLOS Jérémie, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BARBIER Jean-Michel, M. DAGNIAUX Michel, Mme DUBREUCQ Françoise, M. LAFFITTE Jean-Claude, M. VINCENTI Jean-Marc, M. GAL Olivier, Mme LEFEBVRE Anne, M. VAN LIERDE Claude
Suppléant(s) : M. GAL Olivier (de M. POIRIER Henri), Mme LEFEBVRE Anne (de M. DESABRE Gérard)

M. POIRIER Henri, M. VARON Bernard, M. MANSOUX Michel, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUFFLET Pierre, M. DESHAYES François, M. MOULA Nicolas, M. DESABRE Gérard
Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, Mme LOURME Sophie, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, Mme MAZZONI Sandra, M. GUEDON Eric, M. COLLIN Eric, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie, Mme CUVILLIER Florence, M. MARCHAND Patrice, M. LANCERAUX François, M. CAPPE DE BAILLON Vincent

A été nommé(e) secrétaire : M. SPECQ André

2025-066 – Redevance assainissement 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il est demandé au comité syndical, de bien vouloir délibérer sur les montants de la redevance SICTEUB 2026 inscrite au regard de chaque commune.

TARIFICATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT APPLICABLE AU 01/01/2026	
Communes	Redevance HT/m ³
Apremont	1,10€
Asnières-sur-Oise	2.50€
Avilly-Saint-Léonard	1,10€
Bellefontaine	2.50 €
Chantilly	1,10 € plus 0.20€ de surtaxe soit 1.30 €
Chaumontel	2.50 €
Coye-la-Forêt	2.50 €
Fosses	2.50€
Gouvieux	1,10 € plus 0.20€ de surtaxe soit 1.30 €
Jagny-sous-Bois	2.50 €
La Chapelle-en-Serval	2.50 €
Lamorlaye	2.35 €
Lassy	2.50 €
Le Plessis-Luzarches	2.50 €
Luzarches	2.50 €
Marly-la-Ville	2.50 €
Marly-la-Ville Hameau de la sucrerie (part collecte SICTEUB)	Part collecte SICTEUB 1.29€
Part transport et traitement SIAH	1,50€ HT
Mortefontaine	2.50 €
Noisy-sur-Oise	2.50 €
Orry-la-Ville	2.50 €
Plailly	2.50 €
Pontarmé	2.50 €
Saint-Witz (ZI)	2.50 €
Seugy	2.50 €
Survilliers	2.50 €
Thiers-sur-Thève	2.50 €
Viarmes	2.50 €
Vineuil-Saint-Firmin	1,10 €
Belloy-en-France – ZAC de l'Orme	2.50 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** les montants de la redevance SICTEUB 2026 inscrits ci-dessus
- **DIT** que ces montants seront repris dans le budget primitif 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

A Asnières sur Oise, le 03/12/2025

Le Président

